



Conférence de Territoire

Seine-Saint-Denis

Motion de la CT93 relative aux anesthésistes réanimateurs dans le département 26 juin 2013

La Conférence de territoire de la Seine-Saint-Denis a auditionné le 29 mai dernier, les responsables en anesthésie réanimation de 3 hôpitaux du département.

Le SROS décrit une situation alarmante de la démographie médicale départementale, particulièrement marquée pour certaines spécialités.

L'éclairage qu'ont apporté ces médecins sur la situation de l'anesthésie réanimation soulève les plus vives inquiétudes et ce, d'autant plus que cette discipline est une des clefs de voûte du secteur hospitalier.

Si la situation du CHI André Grégoire a fait apparaître une phase de crise, les éléments exposés lors de cette audition ont clairement montré que tous les hôpitaux, privés comme publics, sont touchés par la faiblesse des effectifs, la pyramide des âges de la profession, l'impossibilité de remplacer les chefs de service

Au-delà de la mise en lumière de cette situation de crise grave pour les populations de Seine-Saint-Denis, la conférence de Territoire s'est également attachée à formuler des propositions :

- Revalorisation des conditions de recrutement et d'exercice de la profession.
- Développement des coopérations entre les établissements publics et privés.
- Développement des permanences de soins (PDSES).
- Création d'un réseau universitaire coordonné par le CHU 93.

Un document de synthèse est en cours d'élaboration reprenant les constats et propositions qui ont été évoqués.

Enfin, la conférence de territoire du 29 mai a décidé de consacrer à l'automne une réunion, élargie, à cette question spécifique. Elle manifeste le souhait que l'Agence Régionale de Santé soit présente pour aborder cet échange.